



Montreuil, le 22 février 2017

## Teleperformance

# #8MARS15H40 :

# TELEPERFORMANCE EN GRÈVE !

**A Teleperformance, comme dans les autres centres d'appels, les femmes sont majoritaires dans l'entreprise. En 2017 les inégalités de salaire entre les femmes et les hommes existent toujours alors que la loi impose aux entreprises de les faire disparaître.**

Qu'attend Teleperformance pour se mettre en conformité avec la loi et assumer ses responsabilités ?

Le métier de chargé de clientèle comme tous ceux occupés majoritairement par les femmes ne reconnaît pas les vraies compétences et qualifications requises au prétexte qu'elles seraient « naturelles » voir « innées » !

A Teleperformance les postes à responsabilités sont majoritairement occupés par des hommes. A Teleperformance les femmes cadres se heurtent elles aussi « au plafond de verre » !

Aux horaires de travail qui ne permettent déjà pas de concilier vie professionnelle, vie personnelle, vie de femme, vie de mère, Teleperformance tente de banaliser le travail le travail du dimanche (activité Apple, Orange AT Home et Fnac) et refuse les congés demandés.

Comme si ces injustices ne suffisaient pas Teleperformance va plonger dans une précarité encore plus grande son personnel en imposant l'activité partielle !

Si l'enjeu pour Teleperformance France est important, cette décision reste bien sous l'influence de stratégies guidées par le seul profit quitte à sacrifier la santé et l'avenir

de milliers de salarié-es puisqu'elle appartient à un groupe qui se porte bien et qui a distribué de très larges dividendes à ses actionnaires.

Pour obtenir l'autorisation de l'inspection du travail de mettre en place l'activité partielle, Teleperformance doit obtenir l'avis du CE. Lors de la réunion de CE du 22 février les élus CGT se sont exprimés contre le recours à l'activité partielle.

Les salarié-es soutenu-es par la CGT s'opposent à l'activité partielle qui aurait des conséquences néfastes pour ne pas dire dramatique sur leurs devenir, et anéantirait leur pouvoir d'achat qui est déjà faible.

Il est encore temps d'agir de nous unir pour obtenir satisfaction à nos revendications. Profitons du 8 mars, journée internationale de lutte pour les droits des femmes, pour nous faire entendre.

L'égalité au travail est fondamentale car elle permet l'émancipation et l'autonomie économique des femmes. L'histoire le montre, les grandes avancées pour les femmes ont été obtenues par la mobilisation. Ces avancées ne se font pas au détriment des hommes, mais permettent au contraire l'émancipation de toutes et tous.

## 15h40 pourquoi ?



*15h40, c'est l'heure à laquelle les femmes arrêtent d'être payées chaque jour, sur la base d'une journée standard (9h – 12h30/13h30 – 17h). Les femmes sont toujours payées 26% de moins que les hommes*

- *Parce qu'elles sont 30% à travailler à temps partiel*
- *Parce qu'elles sont concentrées dans des métiers dévalorisés socialement et financièrement*
- *Parce qu'elles n'ont pas de déroulé de carrière*
- *Parce qu'elles touchent moins de primes, d'heures supplémentaires...*

## EN 2017 TOUTES ET TOUS NOUS VOULONS :

**Des horaires de travail permettant de concilier vie professionnelle et vie personnelle**

**L'arrêt des violences sexistes et sexuelles et de toutes formes de discrimination**

**La mise en place de réelles sanctions pour les entreprises et administrations qui discriminent.**

**Pouvoir bénéficier librement de nos congés sans aucun refus.**

**La revalorisation de nos métiers (augmenter les salaires, améliorer les conditions de travail, reconnaître les qualifications et la pénibilité).**

**L'arrêt du travail du dimanche**

**La prise en charge de la petite enfance (revendications de crèches, participation des entreprises aux frais de garde...)**

**Le 8 mars agissons toutes et tous, la mobilisation est plus que jamais nécessaire face à ceux qui veulent remettre en cause nos droits et libertés. Participons massivement aux actions de grève et de débrayage le 8 mars à 15h40.**